



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AMIS DU PATRIMOINE DE GUINGAMP

3, place du Champ au Roy
22200 GUINGAMP

Site Internet : www.patrimoine-guingamp.net

Adresse courriel : contact@patrimoine-guingamp.net

Dimanche 24 février 2019

Voici revenu le temps du bilan de l'année écoulée de notre Association des Amis du Patrimoine, pour la trente-quatrième année. Elle devrait être dans la force de l'âge, mais nous vivotons dans ce temps de déconstruction que vit la France en ce moment. Nous formulons le vœu, l'espoir et surtout, nous aimerions que les générations qui viennent s'engagent un peu plus dans cette défense, conservation et connaissance de ce leg de nos anciens.

Vox clamantis in deserto ?

Néanmoins nous sommes sollicités pour intervenir auprès d'élèves des écoles, des établissements pour personnes âgées (EHPAD), de membres d'associations de différents horizons qui se sont données Guingamp comme ville à découvrir, de personnes qui veulent élucider telle ou telle question qu'elles se posent....

- 14 février, collège Saint-Dominique, Guingamp médiéval.
- 16 février, visite ville de Guingamp, lycée du Restmeur.
- 15 mars, visite de la ville CP de Saint-Léonard.
- 19 avril, visite de la ville, lycée Kernilien.
- 29 mars, visite de la ville par un groupe de Rennes.
- 3 mai, visite de l'église de Grâces à la Société des membres de la Légion d'honneur.
- 5 juin, visite de la ville collège Jacques Prévert.
- 13 mai, idem.
- 27 juin, formation de la guide de l'Office du tourisme
- 1^{er} septembre, forum des associations.
- 4 septembre, visite de la ville.
- 15 et 16 septembre, visite de la ville par du personnel GP3A ; journées du patrimoine.
- 7 octobre, marche bleue.
- 15 octobre, collège Saint-Dominique
- 6 novembre, visite de la ville groupe de Rennes
- 13 novembre, visite du château Saint-Léonard (classe de CE2-CM1).
- 16 novembre, visite du château Saint-Léonard (seconde classe de CE2-CM1).

Le jeudi 14 juin 2018, la municipalité a inauguré une statue sur la place du Petit Vally, au pied des remparts, baptisée d'un drôle de nom : L'Arpenteur !! Au dire de « artisan d'art », elle représente une allégorie au dérèglement climatique et non pas un clin d'œil à la Bretagne où il pleut souvent ! Le concepteur est Cyrille André de Marseille. Cette œuvre d'art

contemporaine, selon Monsieur le Maire, « *est une opportunité de redonner à voir notre patrimoine tout en l'actant dans la modernité Cette statue vient étoffer l'environnement dans lequel on vit. J'espère que vous savourez l'Arpenteur dans votre quotidien* ».

Cette statue sera suivie de 2 autres, en 2019, sur la place Albert Lissillour (l'Échiquier) de la même facture, appelée Anima ; puis la troisième, sur les berges du Trieux. On en parlera l'an prochain.

Le vendredi 7 décembre, inauguration de la nouvelle place du Centre. Cette place est le cœur de Guingamp depuis de nombreux siècles. La municipalité a jugé, entre histoire et modernité, adapter cette place pour répondre à la fois à des fonctions qui ont évolué, mais aussi à des tendances d'usages qui ont changé avec le temps. Donc double défi : préserver l'histoire, et correspondre aux défis de la modernité, pour faire en sorte qu'au moment où l'on parle de la revitalisation des centres villes, celui-ci soit attractif et incitatif.

Avec ces bassins d'eau, cette place conforte la dimension de ville d'eau qui s'est traduite par la passerelle et l'embellissement des ponts de la ville.

L'an dernier, en date du 5 mars 2108, par courrier, j'ai soumis à la municipalité une proposition de dénomination de trois lieux au château de Pierre II (Etienne et Havoise de Penthièvre, escalier Monsieur Félix Allain). Le 27 avril, j'ai été informé que la commission municipale en charge des patrimoines allait examiner ces différentes propositions. Toutefois, Monsieur le Maire, pense que le nom de la place du Château a un réel sens et li ne lui apparait difficile de débaptiser cet espace qui a été aménager afin de scénariser l'entrée du Château.

Quant à la mise en place du pupitre des panneaux d'informations sur le site du château. Les pupitres sont en place depuis l'été 2018, mais les textes qui ont été rédigés conjointement association du patrimoine et municipalité ont été transmis à une entreprise afin de proposer un avant-projet de maquette. Malheureusement la municipalité rencontre des difficultés techniques dans la mise en œuvre de ce projet, la lave émaillée qu'elle avait envisagée ne semble pas adaptée au pupitre installé sur le site.

Par ailleurs, les services de la DRAC que la mairie avait consultés pour validation des textes ont tout récemment fait part de leur souhait de voir quelque peu réorienter la proposition proposée. Le comité de pilotage doit prochainement se réunir pour statuer définitivement sur ce projet.

Courrier en date du 26 décembre 2018.

Il y a 2ans (mars 2017) j'avais pris connaissance des combats de Blessy dans le Pas-de-Calais, le 23 mai 1940 où 78 soldats du 48e RI avaient été tués, puis 4 tués également à Witternesse, localité voisine. J'ai averti les instances guingampaises de ce fait de guerre, au mois d'août 2018 je me suis rendu à Blessy et rencontrer Monsieur le Maire afin de manifester et symboliser notre devoir de mémoire envers les soldats issus de notre caserne. Une manifestation commémorative aura lieu les 17 et 18 mai 2019 sur les lieux des combats. Des articles de presse ont été écrits pour avertir les personnes intéressées (famille...).

Mais où nous pourrions prendre part à ce devoir de mémoire sera lors de la mise en place sur le site de cette caserne, qui n'est autre que la faculté de l'UBO à l'heure actuelle, d'une plaque sur laquelle seront inscrits les noms de ces vaillants soldats qui ont préféré mourir loin de leur sol natal que de laisser entrer l'ennemi sur la terre de France. A l'heure actuelle, la mairie, la sous-préfecture ont le dossier en main. Attendons.

Le lundi 7 janvier 2019, je me suis rendu à la mairie pour une rencontre avec les présidents des associations qui veulent s'impliquer dans le choix des œuvres d'art qui vont être exposées cet

été à l'espace François Mitterrand. Ces œuvres d'art font partie du fond d'art contemporain régional à Rennes. Je me suis exprimé en mon nom ; mais comme je n'ai pas d'avis arrêté sur cet art, je ne donnerai pas de suite à cette démarche. Néanmoins si un membre est intéressé, qu'il se fasse connaître et pourra aller rejoindre l'équipe qui sera mise en place à la mairie.

Le mercredi 23 janvier, moi-même et Jean Pierre Colivet avons assisté, à la mairie, à la dernière ligne droite (Avis d'enquête publique) de la mise en place de l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Cette enquête publique est terminée depuis le 15 février 2019 à 17 h. Puis, le conseil GPA se prononcera sur l'approbation de cette AVAP ; Elle sera effective au début de l'été.

Dans la nuit du 16 au 17 février 2018, un incendie volontaire a détruit une partie des archives municipales. Les archives avant 1945 sont à la médiathèque. Les actes de l'état civil avaient été numérisés 3 ou 4 ans auparavant. Néanmoins un bon tiers est parti en fumée. Pour l'heure, le reste des archives est entreposé dans les frigos de la STEF à Ploumagoar.

Notre site internet est tenu de main de maître par Jean-Pierre Colivet : pour l'heure nous avons plus de messages de félicitation pour les informations que nous diffusons que de récriminations (quelques points de détail ou précisions). Pourvu que cela dure !

Le site a reçu un peu plus de 5400 visites au cours de la période qui va du 1^{er} février 2018 au 1^{er} février 2019.

Sur le site il a été mis en ligne 25 publications au cours de l'année 2018 :

- 13 par M. J.-P. Rolland ;
- 6 par M. J.-P. Colivet ;
- 3 par M. M. Dareau ;
- 2 par M. J.-Y. Le Solleu ;
- 1 par M. Bénech.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Première Guerre mondiale : 1 article ;
- Seconde Guerre mondiale : 8 articles ;
- Guingamp : 13 articles ;
- Divers : 3 articles.



Déjà depuis quelques années je me suis fait interpeler par monsieur le Curé, la librairie Majuscule car nous ne disposons plus de fascicule explicatif sur la basilique de Guingamp. Refaire celui de madame Toulet n'est peut-être pas une solution. Mais composer quelque chose que le visiteur puisse avoir quelques explications sur l'essentiel est envisageable (Porche ouest, triforium, vitraux nord, attributs de la basilique, retable, enfeu Coatgoureden, Jeanne d'Arc, vitraux Hubert de sainte Marie, orgues, fonds baptismaux et tableau le Hénaff...)

Également, des visites de la ville de Guingamp pour les guingampais et les autres personnes environnantes sont à envisager avant l'été (une ou deux). On aime et défend bien que ce que l'on connaît !

Auriez-vous quelques suggestions à nous faire, ou, des documents dans vos tiroirs qui seraient susceptibles de faire mémoire dans la ville de Guingamp. ?

Cotisation inchangée : 10 €, mais nous avons pensé à ceux qui n'ont pas Internet, ainsi nous avons tiré sur papier les différents articles parus sur le site à l'exception de trois articles dont les auteurs n'ont pas souhaité la diffusion papier (contrat avec un éditeur par exemple pour un ouvrage à paraître à la fin de l'été 2019 pour M. Bénech).

Jean-Paul ROLLAND

Site Internet : www.patrimoine-guingamp.net
Adresse courriel : contact@patrimoine-guingamp.net